



Membres :

Attac France - CADTM France (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde) - CCFD Terre Solidaire - CRID (Centre de Recherche et d'Information sur le Développement) - Droit pour la justice - Oxfam France Agir ici - Réseau Foi et Justice Afrique Europe - Secours catholique Caritas France - Sherpa - Survie - Transparence International France

Communiqué de presse
29 juillet 2008

Les associations de la plate-forme paradis fiscaux et judiciaires saluent le courage de Denis Robert, contraint de jeter l'éponge

Le combat contre la finance internationale dérégulée continue

La Plate-forme contre les Paradis Fiscaux et Judiciaires a le regret de constater qu'un homme seul, aussi déterminé soit-il, ne peut lutter longtemps contre la finance dérégulée et son armada de juristes. Elle salue le courage et la ténacité de Denis Robert, aujourd'hui contraint au silence, et annonce qu'elle poursuivra sans cesse, avec des centaines de milliers de citoyens, le combat pour la transparence et la régulation de la finance globalisée, au service de la justice et la solidarité.

Les tribunaux sont-ils ce rempart pour la vérité et la justice que les sociétés humaines ont voulu construire, ou deviennent-ils le rempart des riches et de la censure ? Denis Robert croyait à la première définition : durant vingt années de journalisme, d'enquêtes approfondies et de publications notoires de livres et de films, il n'a cessé de dénoncer les dérives du fonctionnement de la finance globale. Il était convaincu que Clearstream, cette multinationale présente dans 100 pays dont 40 paradis fiscaux et, plus généralement, le système bancaire mondialisé abritaient des milliers de comptes illégaux et que des milliards d'euros s'échappaient en toute impunité de l'économie légale vers les centres *offshore* et l'économie mafieuse.

Grâce à Denis Robert, la *boîte noire* commençait à se fissurer mais c'était compter sans une armada de juristes et de conseillers financiers qui veillaient sur elle. L'intrus Denis Robert a donc subi les attaques de Clearstream et de banques internationales, et les procès se sont succédés devant les justices française, luxembourgeoise, belge, canadienne, suisse et autres.

Des batailles ont été gagnées, démontrant clairement que les décisionnaires avaient des comptes à rendre sur l'opacité de leurs procédures et sur les protections dont ils disposent. Mais un homme seul ne peut lutter longtemps contre les amendes infligées, les procès en appel et les pressions sous toutes les formes, et Denis Robert a pris la douloureuse décision de se taire dorénavant. C'est *un défenseur de l'information* qui cesse un combat devenu trop inégal.

Les onze organisations de la Plate-forme contre les Paradis Fiscaux et Judiciaires suivaient de près les travaux de Denis Robert. Elles savent que la finance dérégulée et les paradis fiscaux et judiciaires ont de redoutables conséquences : réduction drastique des budgets des Etats, accélération des inégalités, croissance de l'économie délictuelle et de l'économie criminelle, menaces sur l'accès de nombreuses populations aux biens publics fondamentaux, et processus de développement compromis pour nombre de pays ou pour de nombreux pays. Elles savent aussi que l'action néfaste des paradis fiscaux s'exerce au sein même de l'Europe à l'abri des places financières internationales, et que les grandes banques françaises sont régulièrement mais fort légèrement condamnées pour avoir masqué des opérations de blanchiment via leurs filiales dans les paradis fiscaux.

Contacts presse : André Fine 06 70 92 04 10